

# Points

De la Polynésie française

## conjoncture

08

**PRIX**  
Juillet 2021

### INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Variation mensuelle : + 0,6 %

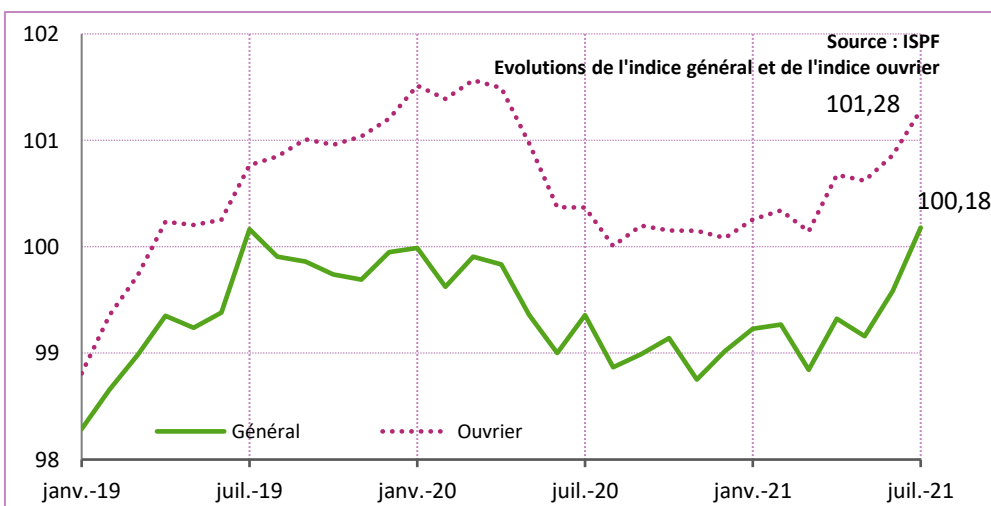
En juillet 2021, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,6 % et s'établit à 100,18, essentiellement en raison de la hausse des prix de 3,7 % dans la division Transports. Sur douze mois, l'indice général des prix à la consommation augmente de 0,8 %.

L'indice ouvrier augmente de 0,4 % en juillet 2021 et progresse de 0,9 % en glissement sur douze mois.

L'indice général hors Transport aérien international est en hausse de 0,2 % en juillet 2021 et augmente de 0,8 % en glissement sur douze mois.

#### ÉVOLUTIONS DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE OUVRIER SUR LES 24 DERNIERS MOIS

Base 100 décembre 2017



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : ISPF

## ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

L'augmentation de l'IPC au cours du dernier mois est principalement expliquée par celle des prix des divisions transports (+ 3,7 %), loisirs et culture (+ 0,5 %), et boissons alcoolisées et tabacs (+ 0,6 %). Au sein des transports, ce sont le transport aérien de voyageurs (+ 23,9 %) et les carburants et lubrifiants pour véhicules personnels (+ 3,9 %) qui portent la hausse. Quant aux loisirs et à la culture, les prix des jeux, jouets et passe-temps, de l'équipement informatique et matériel de traitement de l'information ainsi que des services culturels augmentent respectivement de 2,2 %, 1,3 % et 1,2 %. Pour les boissons alcoolisées et tabacs, ce sont les bières (+ 1,2 %) et les alcools de bouches, spiritueux (+ 1,3 %) qui subissent les plus fortes hausses de tarifs.

Contrairement à la tendance générale, les prix diminuent dans la division produits alimentaires et boissons non alcoolisées (- 0,4 %) et dans la division ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (- 0,3 %).

A noter que le retard d'approvisionnement des produits tels que le riz a provoqué un nombre conséquent de ruptures de relevés dans les points de vente. Aussi, le prix du riz est stable sur ce mois.

## VARIATIONS ET CONTRIBUTIONS À L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

Division de la COICOP	Pond.	Variations (1)			Contributions (2)		
		Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
<b>0 - Indice Général</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	248 896	-0,4	2,6	1,9	-0,1	0,6	0,5
02 - Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	34 435	0,6	0,8	0,5	0,0	0,0	0,0
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	18 538	-0,1	-5,5	-7,8	0,0	-0,1	-0,1
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	176 143	0,0	1,0	1,2	0,0	0,2	0,2
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	50 384	-0,3	-2,0	-0,4	0,0	-0,1	0,0
06 - Santé	13 739	-0,1	0,8	-0,4	0,0	0,0	0,0
07 - Transports	188 079	3,7	3,0	1,3	0,7	0,6	0,2
08 - Communications	37 659	0,0	-15,0	-15,3	0,0	-0,6	-0,6
09 - Loisirs et culture	60 314	0,5	-0,1	-0,5	0,0	0,0	0,0
10 - Enseignement, éducation	8 927	0,0	0,2	2,0	0,0	0,0	0,0
11 - Hôtellerie, café, restauration	78 603	-0,1	6,9	8,2	0,0	0,5	0,6
12 - Autres biens et services	84 283	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0

(1) Variations en % (2) contributions en point d'indice

### Information méthodologique

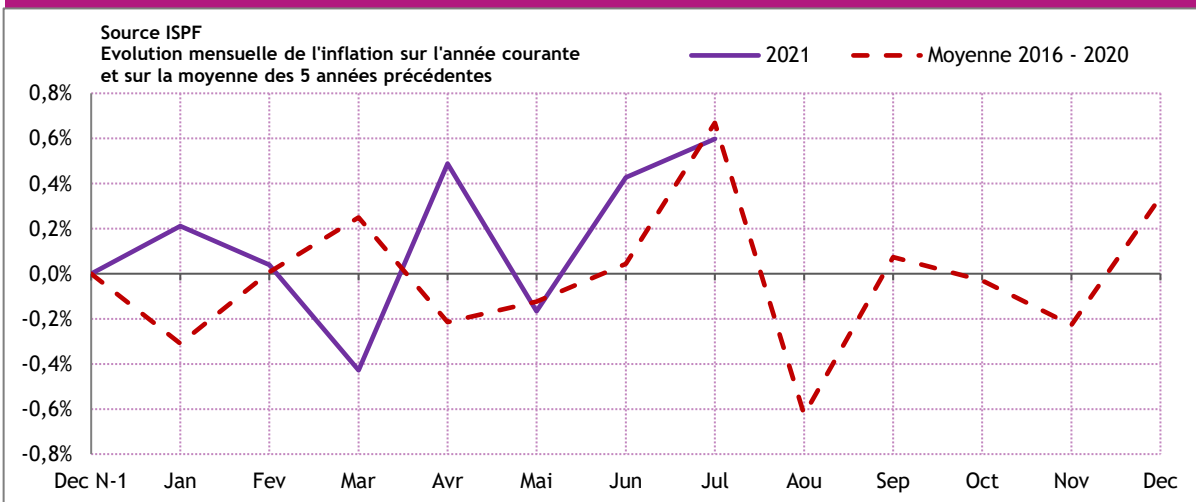
La contribution au taux de croissance se définit comme le rapport entre le taux de croissance pondéré de la division et le taux de croissance pondéré de l'indice général. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'indice général car un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'indice général.

## Plus fortes contributions à la variation de l'indice général

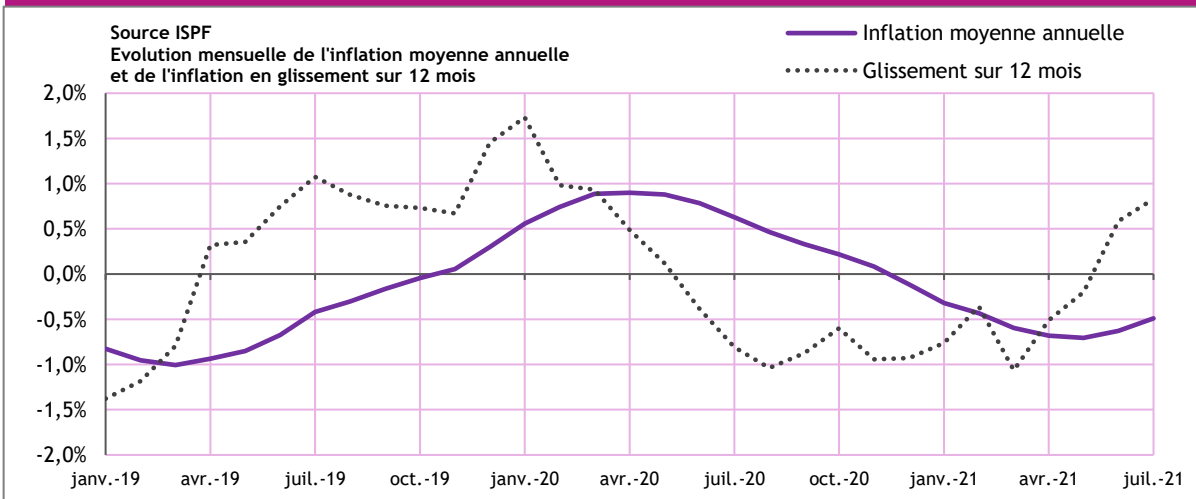
	Libellé	Poids	Variations	Contributions
Au niveau 2 - Groupe	A la hausse			
	07.3 - Services de transport	26 746	19,2	0,51
	07.2 - Utilisation des véhicules personnels	64 362	2,5	0,16
	04.1 - Loyers réels d'habitation	78 984	0,2	0,02
	07.1 - Véhicules	96 971	0,2	0,02
	02.1 - Boissons alcoolisées	21 428	0,8	0,02
	A la baisse			
	01.1 - Produits alimentaires	222 131	-0,5	-0,11
	04.3 - Entretien et réparation du logement	25 695	-0,9	-0,02
	05.1 - Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol	4 903	-2,6	-0,01
Au niveau 3 - Classe	A la hausse			
	07.3.3 - Transport aérien de voyageurs	21 706	23,9	0,52
	07.2.2 - Carburants et lubrifiants pour les véhicules personnels	41 167	3,9	0,16
	01.1.2 - Viandes	61 618	2,1	0,13
	01.1.7 - Légumes	23 554	3,4	0,08
	01.1.9 - Produits alimentaires non définis ailleurs	13 698	1,2	0,02
	A la baisse			
	01.1.3 - Produits de la mer	31 356	-9,5	-0,30
	04.3.1 - Produits pour l'entretien et la réparation du logement	21 438	-1,1	-0,03
	01.1.1 - Pains et céréales	43 689	-0,3	-0,02
05.1.1 - Meubles et articles d'ameublement	4 359	-3,1	-0,01	
09.3.3 - Produits pour jardins, plantes et fleurs	5 349	-1,9	-0,01	

Les variations sont en % et les contributions en point d'indice

## Cycle mensuel de l'inflation



## Inflation moyenne annuelle et inflation en glissement sur douze mois



Source : ISPF



RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2017

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	juil 2021	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
<b>0 - Indice Général</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100,18</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1	248 896	104,93	-0,4	2,6	1,9
01.1 - Produits alimentaires	2	222 131	105,19	-0,5	2,9	2,1
01.1.1 - Pains et céréales	3	43 689	106,70	-0,3	1,8	1,6
01.1.2 - Viandes	3	61 618	109,57	2,1	1,9	2,7
01.1.3 - Produits de la mer	3	31 356	90,00	-9,5	7,0	7,4
01.1.4 - Laites, fromages et œufs	3	20 158	104,25	-	0,3	-
01.1.5 - Huiles et graisses	3	5 298	105,81	1,9	4,6	3,6
01.1.6 - Fruits	3	9 661	119,43	-	7,2	7,2
01.1.7 - Légumes	3	23 554	110,59	3,4	3,9	-3,6
01.1.8 - Sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries	3	13 099	105,77	1,2	1,6	0,3
01.1.9 - Produits alimentaires non définis ailleurs	3	13 698	106,27	1,2	0,6	0,3
01.2 - Boissons non alcoolisées	2	26 765	102,77	0,2	-	0,3
01.2.1 - Cafés, thés, cacao	3	4 393	90,98	-	0,8	0,5
01.2.2 - Eaux minérales (gazeuses ou non), boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de lég	3	22 372	105,48	0,2	-0,2	0,3
02 - Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	1	34 435	107,01	0,6	0,8	0,5
02.1 - Boissons alcoolisées	2	21 428	107,95	0,8	1,3	1,5
02.1.1 - Alcools de bouche, spiritueux	3	2 610	116,14	1,3	1,0	0,5
02.1.2 - Vins et boissons fermentées	3	8 314	106,00	0,2	0,6	1,3
02.1.3 - Bières	3	10 504	107,62	1,2	1,9	2,0
02.2 - Tabacs	2	13 007	105,47	0,2	-0,1	-1,1
02.2.1 - Tabacs	3	13 007	105,47	0,2	-0,1	-1,1
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	1	18 538	78,60	-0,1	-5,5	-7,8
03.1 - Articles d'habillement	2	14 802	80,08	-0,3	-5,6	-7,6
03.1.1 - Tissus d'habillement	3	1 128	101,44	-	3,9	1,5
03.1.2 - Vêtements	3	13 202	78,69	-0,3	-6,4	-8,1
03.1.3 - Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement	3	472	75,08	-0,2	-6,5	-13,9
03.2 - Articles chaussants	2	3 736	73,29	0,5	-5,2	-8,6
03.2.1 - Chaussures et autres articles chaussants	3	3 736	73,29	0,5	-5,2	-8,6
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1	176 143	108,72	-	1,0	1,2
04.1 - Loyers réels d'habitation	2	78 984	112,30	0,2	1,1	2,8
04.1.1 - Loyers réels des locataires et sous-locataires	3	78 984	112,30	0,2	1,1	2,8
04.3 - Entretien et réparation du logement	2	25 695	103,37	-0,9	1,9	2,1
04.3.1 - Produits pour l'entretien et la réparation du logement	3	21 438	103,90	-1,1	1,4	1,7
04.3.2 - Services d'entretien et de réparation du logement	3	4 257	100,85	-	4,0	4,0
04.4 - Services relatifs au logement	2	15 864	110,10	-	2,3	2,3
04.4.1 - Adduction d'eau	3	8 269	110,37	-	3,4	3,4
04.4.2 - Enlèvement des ordures	3	6 726	108,56	-	-	-
04.4.3 - Services d'assainissement	3	869	119,49	-	10,6	10,6
04.5 - Électricité, gaz et autres combustibles	2	55 600	106,06	0,1	-	-1,9
04.5.1 - Électricité	3	53 853	106,20	-	-	-1,9
04.5.2 - Gaz	3	1 747	102,01	1,7	1,3	0,7
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	1	50 384	95,20	-0,3	-2,0	-0,4
05.1 - Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol	2	4 903	73,95	-2,6	-8,9	-10,6
05.1.1 - Meubles et articles d'ameublement	3	4 359	71,62	-3,1	-9,6	-11,4
05.1.2 - Tapis et autres revêtements de sol	3	544	97,66	1,3	-3,2	-3,5
05.2 - Articles de ménage en textiles	2	2 668	80,34	0,4	-4,4	-4,6
05.2.1 - Articles de ménage en textiles	3	2 668	80,34	0,4	-4,4	-4,6
05.3 - Appareils ménagers	2	6 480	91,54	-0,7	-1,0	-0,3
05.3.1 - Gros appareils ménagers électriques ou non	3	5 259	89,63	-0,1	-1,8	-1,5
05.3.2 - Petits appareils électroménagers	3	923	100,49	-3,9	3,1	6,0
05.3.3 - Réparation des appareils électroménagers	3	298	100,00	-	-	-
05.4 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	2	2 355	104,66	0,2	-1,8	-2,4
05.4.1 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	3	2 355	104,66	0,2	-1,8	-2,4
05.5 - Outillage pour la maison et le jardin	2	4 599	89,84	-0,3	-4,8	-4,6
05.5.1 - Gros outillages et matériels électriques	3	924	86,06	-	3,0	6,1
05.5.2 - Petits outillages et matériels non électriques	3	3 675	90,95	-0,3	-6,8	-7,2
05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	2	29 379	102,42	-	-0,4	2,6
05.6.1 - Biens d'équipement ménagers non durables	3	12 621	94,21	-0,1	-0,9	-1,9
05.6.2 - Services domestiques et autres services pour l'habitation	3	16 758	109,54	-	-	6,3
06 - Santé	1	13 739	94,87	-0,1	0,8	-0,4
06.1 - Produits et appareils thérapeutiques, matériel médical	2	7 279	93,47	-	1,1	0,9
06.1.1 - Produits pharmaceutiques	3	5 670	92,93	-0,2	0,3	0,6
06.1.2 - Autres produits médicaux, parapharmacie	3	544	94,62	1,9	6,4	0,6
06.1.3 - Matériels et appareils thérapeutiques	3	1 065	95,75	-	2,8	2,8
06.2 - Services de consultation externe	2	5 804	96,13	-0,2	0,4	-2,0
06.2.1 - Services médicaux	3	2 377	91,99	-	-1,3	-6,2
06.2.2 - Services dentaires	3	2 199	97,44	-	-0,5	-1,4
06.2.3 - Services paramédicaux	3	1 228	102,15	-0,7	5,6	5,7
06.3 - Services hospitaliers	2	656	100,00	-	-	-
06.3.1 - Services hospitaliers	3	656	100,00	-	-	-

Source : ISPF

RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2017

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	juil 2021	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
<b>0 - Indice Général</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100,18</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>
07 - Transports	1	188 079	99,17	3,7	3,0	1,3
07.1 - Véhicules	2	96 971	96,42	0,2	-2,2	-2,0
07.1.1 - Voitures particulières	3	93 345	96,21	0,2	-2,4	-2,2
07.1.2 - Motocycles	3	2 664	103,68	1,2	5,9	6,7
07.1.3 - Bicyclettes	3	962	96,15	-5,3	-3,7	-2,4
07.2 - Utilisation des véhicules personnels	2	64 362	103,00	2,5	5,3	5,5
07.2.1 - Pièces détachées et accessoires pour les véhicules personnels	3	13 998	104,16	-0,1	1,1	0,2
07.2.2 - Carburants et lubrifiants pour les véhicules personnels	3	41 167	102,29	3,9	8,1	8,1
07.2.3 - Entretien et réparation des véhicules personnels	3	7 116	106,28	-	0,7	4,8
07.2.4 - Autres services relatifs aux véhicules personnels	3	2 081	99,33	1,7	-5,5	-6,2
07.3 - Services de transport	2	26 746	99,80	19,2	15,9	2,7
07.3.2 - Transport de voyageurs par route	3	963	100,00	-	-	-
07.3.3 - Transport aérien de voyageurs	3	21 706	99,25	23,9	19,1	2,9
07.3.4 - Transport maritime ou fluvial de voyageurs	3	4 077	103,28	-	2,4	2,6
08 - Communications	1	37 659	57,35	-	-15,0	-15,3
08.1 - Services postaux	2	832	103,89	-	0,2	0,3
08.1.1 - Services postaux	3	832	103,89	-	0,2	0,3
08.2 - Équipements de téléphonie et de télécopie	2	2 184	74,24	-0,8	-7,2	-12,9
08.2.1 - Équipements de téléphonie et de télécopie	3	2 184	74,24	-0,8	-7,2	-12,9
08.3 - Services de téléphonie et d'accès à internet	2	34 643	55,76	-	-15,8	-15,8
08.3.1 - Services de téléphone et de télécopie	3	34 643	55,76	-	-15,8	-15,8
09 - Loisirs et culture	1	60 314	95,23	0,5	-0,1	-0,5
09.1 - Équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	2	5 583	78,27	0,7	-4,3	-9,7
09.1.1 - Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	3	2 025	69,12	-	-7,4	-10,3
09.1.3 - Équipement informatique, matériel de traitement de l'information	3	3 110	83,03	1,3	-2,1	-10,0
09.1.5 - Réparation des équipements informatiques, et du matériel de traitement de l'info	3	448	94,74	-	-5,3	-4,8
09.2 - Autres biens durables importants pour les loisirs et la culture	2	5 017	101,11	0,1	-2,3	-1,6
09.2.1 - Biens durables pour les loisirs d'extérieur	3	4 613	99,40	0,1	-2,5	-1,7
09.2.3 - Réparation des autres biens durables importants pour les loisirs et la culture	3	404	125,00	-	-	-
09.3 - Autres articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément	2	19 787	98,95	0,2	2,0	3,2
09.3.1 - Jeux, jouets et passe-temps	3	4 632	88,17	2,2	1,6	0,5
09.3.2 - Équipements de sport, de camping et de loisirs en plein air	3	2 389	96,81	0,9	1,5	5,9
09.3.3 - Produits pour jardins, plantes et fleurs	3	5 349	106,11	-1,9	3,3	3,4
09.3.4 - Animaux d'agrément et produits liés	3	5 977	103,44	0,5	1,0	4,0
09.3.5 - Services vétérinaires et autres services pour les animaux d'agrément	3	1 440	98,58	-	3,7	3,7
09.4 - Services récréatifs, sportifs et culturels	2	19 267	91,22	0,6	-1,2	-0,4
09.4.1 - Services sportifs et récréatifs	3	7 726	99,98	-	-0,7	-1,4
09.4.2 - Services culturels	3	8 888	82,43	1,2	-1,9	0,3
09.4.3 - Jeux de hasard	3	2 653	101,02	-	-	-
09.5 - Édition, presse et papeterie	2	6 597	106,98	-0,4	1,4	1,1
09.5.1 - Édition de livres	3	1 160	110,09	0,2	4,1	3,0
09.5.2 - Journaux et périodiques	3	2 278	107,09	-	1,6	2,3
09.5.4 - Articles de papeterie et de dessin	3	3 159	105,76	-0,8	0,2	-0,5
09.6 - Voyages à forfait	2	4 063	100,46	3,5	1,2	-6,5
09.6.1 - Voyages à forfait	3	4 063	100,46	3,5	1,2	-6,5
10 - Enseignement, éducation	1	8 927	112,56	-	0,2	2,0
10.1 - Enseignement maternel et primaire	2	2 403	109,19	-	-	1,3
10.1.1 - Enseignement maternel et primaire	3	2 403	109,19	-	-	1,3
10.2 - Enseignement secondaire	2	2 697	103,50	-	-	4,5
10.2.1 - Enseignement secondaire	3	2 697	103,50	-	-	4,5
10.3 - Enseignement post secondaire non supérieur	2	560	103,23	-	-	0,9
10.3.1 - Enseignement post secondaire non supérieur	3	560	103,23	-	-	0,9
10.4 - Enseignement supérieur	2	3 016	129,13	-	0,6	0,6
10.4.1 - Enseignement supérieur	3	3 016	129,13	-	0,6	0,6
10.5 - Enseignement ne correspondant à aucun niveau particulier	2	251	100,96	-	-	-
10.5.1 - Enseignement ne correspondant à aucun niveau particulier	3	251	100,96	-	-	-
11 - Hôtellerie, café, restauration	1	78 603	112,80	-0,1	6,9	8,2
11.1 - Services de restauration	2	74 609	113,06	-0,1	7,4	8,7
11.1.1 - Restaurants, snacks, roulottes, cafés et établissements similaires	3	66 284	106,81	-0,1	0,8	2,2
11.1.2 - Cantines	3	8 325	160,00	-	60,0	60,0
11.2 - Services d'hébergement	2	3 994	107,64	-	-3,8	-1,7
11.2.1 - Services d'hébergement	3	3 994	107,64	-	-3,8	-1,7



RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2017

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	juil 2021	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
<b>0 - Indice Général</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100,18</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>
12 - Autres biens et services	1	84 283	99,06	-	-	0,2
12.1 - Soins personnels	2	18 868	97,06	0,1	0,1	0,9
12.1.1 - Salons de coiffure et d'esthétique corporelle	3	5 972	101,37	-0,5	1,0	1,5
12.1.2 - Appareils électriques ou non pour les soins personnels	3	1 021	92,42	3,0	-1,1	-1,7
12.1.3 - Articles et produits pour les soins et l'hygiène corporelle	3	11 875	95,40	0,1	-0,3	0,9
12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	2	5 316	91,67	-0,6	-3,8	-3,4
12.3.1 - Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	3	2 162	91,66	-	-7,9	-10,2
12.3.2 - Autres effets personnels	3	3 154	91,68	-0,9	-1,0	1,5
12.4 - Protection sociale	2	8 983	105,63	-	1,7	1,7
12.4.1 - Protection sociale	3	8 983	105,63	-	1,7	1,7
12.5 - Assurances	2	45 272	101,53	-	-	-
12.5.1 - Assurances vie et décès	3	9 233	100,00	-	-	-
12.5.2 - Assurances liées au logement	3	4 958	102,61	-	-	-
12.5.3 - Assurances liées à la santé	3	5 035	107,64	-	-	-
12.5.4 - Assurances liées aux transports	3	25 423	100,88	-	-	-
12.5.5 - Autres assurances	3	623	96,62	-	-	-
12.6 - Services financiers non définis ailleurs	2	226	105,08	-	5,1	5,1
12.6.2 - Autres services financiers non définis ailleurs	3	226	105,08	-	5,1	5,1
12.7 - Autres services non définis ailleurs	2	5 618	85,64	-	-	-
12.7.1 - Autres services non définis ailleurs	3	5 618	85,64	-	-	-



## DÉFINITIONS

### Indice (au sens général) :

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100. On parle alors d'un indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

### Indice des prix à la consommation :

C'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel de la Polynésie française. L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié. Par convention, on affecte à l'indice la valeur 100 pour une période dite de base (décembre 2017). Les indices courants sont alors rapportés à cette valeur de référence, ce qui permet une lecture directe des évolutions. L'indice des prix est utile aux décideurs, aux économistes, aux entreprises, aux syndicats professionnels, etc. Il a également une utilité sociale et juridique. Il sert de référence pour de nombreuses indexations : pensions alimentaires, rentes viagères, prestations sociales, salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), etc.

### Indice Ouvrier :

L'indice Ouvrier se construit de la même manière que l'indice général des prix à la consommation, mais il concerne la structure de consommation des ménages dont le chef de ménage est ouvrier. A l'issue de l'Enquête Budget des Familles de 2001, il est apparu que cette catégorie de ménage présente des ressources souvent voisines du SMIG. Dès lors, l'Indice Ouvrier est une approximation de l'évolution du prix du panier des biens et services consommé par des personnes rémunérées au SMIG.

### Inflation :

L'inflation est un phénomène de hausse généralisée des prix qui se traduit par une baisse durable de la valeur de la monnaie. Il s'agit d'un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix. L'inflation est estimée par l'indice des prix à la consommation qui considère les quantités consommées par les ménages comme constantes dans le temps. Le coût de la vie se distingue en théorie de l'inflation par le fait que les ménages ajustent leurs quantités consommées en fonction des variations de prix.

### Déflation :

C'est le gain du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix ; c'est une inflation négative. Remarque : Il s'agit d'une notion à ne pas confondre avec la désinflation qui est la baisse de l'inflation (baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix).

### Prix réglementés :

En Polynésie française, certains prix de produits et services sont réglementés.

Les services sont classés en trois groupes :

- ceux rendus au consommateur final, aux tarifs réglementés et dont l'augmentation ne peut être supérieure à l'inflation ;
- ceux soumis à un régime spécifique (transports en commun, de marchandises, OPT et électricité, transit et manutention portuaire) ;
- les autres services, dont la fixation des prix est libre (distribution d'eau, assurances, professions libérales, transports aériens, sports et jeunesse et services entre socioprofessionnels).

### L'échantillon de l'indice des prix à la consommation :

L'indice des prix à la consommation repose sur près de 9 000 relevés effectués mensuellement auprès de 600 points de vente. Les loyers sont suivis par le biais d'une enquête spécifique auprès d'un panel de 660 logements pris en location. L'évolution des transports aériens internationaux est également mesurée par une enquête distincte où chaque mois près de 1000 tarifs sont collectés sur toutes les destinations au départ de Tahiti.

### Nomenclature COICOP :

La classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose - COICOP) est une nomenclature permettant de décomposer la consommation des ménages par poste de dépenses. Elle est utilisée pour la diffusion des indices de prix à la consommation (IPC). Elle est aussi utilisée pour l'enquête « Budget des familles » et pour la comptabilité.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE

Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : [ispf@ispf.pf](mailto:ispf@ispf.pf)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nicolas PRUD'HOMME • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Florence BOULIOU

• Dépôt légal : Août 2021 • ISSN 2118-478X • © ISPF